



DEPARTEMENT DE LA COTE D'OR
ARRONDISSEMENT DE BEAUNE

Compte rendu du Conseil Municipal Ordinaire

du Jeudi 21 janvier 2016

Présents : MM. GANÉE Roger, GANÉE Jean-François, TRAPET Edouard, BOULAHYA Rachid, GIORGIS Jean-Jacques, GELIN Yves, ERTUGRUL Ali et Mmes SUILLEROT Emilie, BROCAT Nathalie, Valérie HOSTALIER, ROUX Michèle, LABELLE Aurélie.

Absent(s)-excusé(s): MM. IMBERT Alain (procuration à HOSTALIER Valérie), DA SILVA Carlos (procuration à ROUX Michèle)

Absent(s) non-excuse(s) : /

Secrétaire de séance : Monsieur GANÉE Jean-François

Modification à l'ordre du jour : **acceptée à l'unanimité**

Ajout dossier : convention prestations entretien et exploitation voirie communale services départementaux 2016/2018

Le compte rendu du Conseil Municipal du jeudi 3 décembre 2015 est adopté à l'unanimité.

I – Communauté de Communes Rives de Saône

a) **Statuts – version n° 7** : une copie par mail le 23 décembre 2015 de la nouvelle version a été transmise à tous les conseillers municipaux afin qu'ils puissent prendre connaissance du projet de modifications.

Après avoir entendu les explications de M. le Maire, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'approuver** le projet de modification des statuts – version n° 7.

b) **Bail emphytéotique validé** : M. le Maire fait un compte rendu de l'avancement de ce dossier et de la rencontre qui a eu lieu dernièrement avec la Communauté de Communes Rives de Saône. Après validation par la Communauté de Communes, le projet sera transmis pour suite à donner à l'office notarial BRESSON-HARNISCH.

II – Urbanisme

a) **Modifications simplifiées du PLU** : vu les différentes demandes d'autorisations d'urbanisme déposées depuis la mise en place du PLU et les suites négatives données par les services instructeurs, il apparaît nécessaire d'assouplir certains articles du règlement. Après avoir entendu les explications de M. le Maire, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité** de procéder à une modification simplifiée concernant un emplacement réservé qui n'a plus lieu d'être et l'élargissement du choix des matériaux employés, de mandater le maire pour signer tous documents afférents à ce dossier et permettant à celui-ci d'aboutir.

b) **Contrat annuel missions – année 2016** : n'ayant pas obtenu les informations nécessaires, ce dossier sera examiné lors d'un prochain conseil municipal.

c) **Certificats urbanisme traités** : M. le Maire porte à la connaissance des conseillers municipaux les trois demandes reçues depuis le conseil municipal de décembre 2015.

III – Personnel communal

a) **Fixation ratio promu promouvable avancement grade** : la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 prévoyant que pour tout avancement de grade, à l'exception du cadre d'emplois des agents de police municipale, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus est déterminé par application d'un taux de promotion et vu la délibération initiale prise en 2008, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité** de retenir pour les différents grades des rations de 100 %.

b) **Entretiens professionnels** : vu les lois et décret relatifs à l'appréciation de la valeur professionnelle des fonctionnaires et les critères susceptibles d'être retenus, après avoir pris connaissance de ces derniers, **le**

Conseil Municipal décide à l'unanimité d'adopter les critères proposés à partir desquels la valeur professionnelle du fonctionnaire pourra être appréciée, au terme de l'entretien.

d) **Stage agent CDG secrétariat de mairie** : suite à convention avec le Centre de Gestion de la Fonction Publique, Madame Marie Laure SERGENT a été mise à disposition de la mairie de Saint-Usage et ceci pour une durée de trois mois.

IV – Communications du Maire

• **CLIS/NAP Seurre – convention contribution financière** : à l'unanimité, vu les projets de convention proposés par la commune de SEURRE, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité** d'autoriser le maire à signer celles-ci.

• **Cimetière convention remboursement frais secrétariat** : vu les tâches administratives que doit assurer le secrétariat de mairie relatives au cimetière et au funérarium, vu la convention de mise à disposition de personnels administratifs par la commune de Saint-Jean-de-Losne auprès de la commission syndicale, vu le projet de convention établi par la commune de Saint-Usage, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité** de passer une convention avec la commission syndicale du cimetière intercommunal (Saint-Jean-de-Losne, Saint-Usage, Echenon) et d'autoriser le maire à signer celle-ci.

• **Logement communal 1 place du 8 mai 1945** : après avoir pris connaissance de l'avis rendu par la commission gestion du patrimoine immobilier le 19 janvier dernier, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité** d'attribuer le logement à M. ROBERT Benjamin et Mme FICHOT Justine à compter du 18 février 2016, sous réserve d'obtenir tous les documents nécessaires.

• **Echo Eusébien – tarifs annonceurs année 2016** : à l'unanimité, reconduction des tarifs de l'année 2015.

• **Emprunt/ligne de trésorerie** : dans le cadre de sa délégation, M. le Maire expose les propositions reçues à ce jour concernant la réalisation d'un emprunt et du renouvellement d'une ligne de trésorerie.

• **Convention services départementaux 2016/2018** : vu la convention de renouvellement proposée, **le Conseil Municipal décide à l'unanimité** d'autoriser le maire à signer celle-ci.

• **SICECO** – groupement achat gaz : le Maire informe le Conseil Municipal de l'adhésion de la commune à ce groupement au 1^{er} janvier 2018.

V – Questions diverses

- Au nom de l'association des Petits Eusébiens, Madame Aurélie LABELLE, remercie la Municipalité pour son implication lors de leurs manifestations
- Intervention de Monsieur Rachid BOULAHYA concernant le logement communal situé rue de la maison commune et le développement de la zone artisanale de l'Echelotte.
- Planning prévisionnel réunions conseils municipaux année 2016 remis à tous les conseillers municipaux

La séance est levée à 22 heures 45